



These Test Guidelines have been superseded by a later version. The latest adopted version of Test Guidelines can be found at http://www.upov.int/test_guidelines/en/list.jsp

This publication has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

Ces principes directeurs d'examen ont été remplacés par une version ultérieure. La version adoptée la plus récente des principes directeurs d'examen figure à l'adresse suivante : http://www.upov.int/test_guidelines/fr/list.jsp

Cette publication a été numérisée à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

Diese Prüfungsrichtlinien wurden durch eine neuere Fassung ersetzt. Die neueste angenommene Fassung von Prüfungsrichtlinien ist unter http://www.upov.int/test_guidelines/en/list.jsp zu finden.

Diese Veröffentlichung wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen von der originalen Veröffentlichung aufweisen.

Las presentes directrices de examen han sido reemplazadas por una versión posterior. La versión de las directrices de examen de más reciente aprobación está disponible en http://www.upov.int/test_guidelines/es/list.jsp.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.



TG/198/1

ORIGINAL : anglais

DATE : 9 avril 2003

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉ
GENÈVE

CIBOULETTE, CIVETTE

(*Allium schoenoprasum* L.)

*

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autre(s) nom(s) commun(s) :

<i>latin</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Allium schoenoprasum</i> L.	Chives, Asatsuki	Ciboulette, Civette	Schnittlauch	Cebollino

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs doivent être interprétés en relation avec le document TG/1/3, "Introduction générale à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité et à l'harmonisation des descriptions des obtentions végétales" (ci-après dénommé "introduction générale") et les documents "TGP" qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

SOMMAIRE

PAGE

1.	OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	3
2.	MATERIEL REQUIS.....	3
3.	METHODE D'EXAMEN	3
3.1	Durée des essais	3
3.2	Lieu des essais.....	3
3.3	Conditions relatives à la conduite de l'examen	4
3.4	Protocole d'essai	4
3.5	Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6	Essais supplémentaires.....	4
4.	EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE	4
4.1	Distinction.....	4
4.2	Homogénéité	5
4.3	Stabilité	5
5.	GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6.	INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES	6
6.1	Catégories de caractères.....	6
6.2	Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3	Types d'expression.....	6
6.4	Variétés indiquées à titre d'exemple	6
6.5	Légende.....	6
7.	TABLEAU DES CARACTERES	7
8.	EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES	11
8.1	Explications portant sur plusieurs caractères	11
8.2	Explications concernant certains caractères	11
9.	BIBLIOGRAPHIE.....	12
10.	QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	13

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Allium schoenoprasum* L.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de semences.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

6 g. ou au moins 5 000 semences

2.4 Les semences doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté de l'espèce et la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente. Dans le cas où les semences doivent être maintenues en collection, la faculté germinative doit être aussi élevée que possible et indiquée par le demandeur.

2.5 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou maladie importants.

2.6 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Durée des essais*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Si ce lieu ne permet pas de faire apparaître certains caractères de la variété qui sont utiles pour l'examen DHS, un lieu supplémentaire d'essai est admis.

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.4.2 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 60 plantes au moins, qui doivent être réparties en au moins deux répétitions.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations déterminées par mesure ou dénombrement doivent porter sur 60 plantes ou sur des parties prélevées sur chacune des 60 plantes.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 *Différences reproductibles*

La durée minimale des essais recommandée sous la section 3.1 tient compte, d'une manière générale, de la nécessité de s'assurer que les différences éventuellement observées dans un caractère sont suffisamment reproductibles.

4.1.3 *Différences nettes*

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qui par son expression est un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore un caractère pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 L'homogénéité des variétés allogames doit être déterminée conformément aux recommandations figurant dans l'introduction générale.

4.2.3 L'homogénéité des variétés hybrides doit être déterminée en fonction de la catégorie d'hybride et conformément aux recommandations figurant dans l'introduction générale.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en cultivant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il ou elle présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

4.3.3 En plus d'un examen de la variété hybride elle-même, la stabilité d'une variété hybride peut aussi être évaluée par l'examen de l'homogénéité et de la stabilité de ses lignées parentales.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés similaires soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) époque de formation des bourgeons (caractère 18);
- b) stérilité mâle (caractère 21).

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère pour définir le caractère et pour harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemple*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir la section 6.1.2

(a) Voir les explications du tableau des caractères à la section 8.1

(+) Voir les explications du tableau des caractères à la section 8.2

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (a) Plant: height (*)	Plant: height	Plante: hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
	short	basse	niedrig	baja	Fitlau	3
	medium	moyenne	mittel	media	Polyvert, Wilau	5
	tall	haute	hoch	alta	Wulkan	7
2. (a) Plant: number of leaves	Plant: number of leaves	Plante: nombre de feuilles	Pflanze: Anzahl Blätter	Planta: número de hojas		
	few	faible	gering	bajo	Polyvert	3
	medium	moyen	mittel	medio	Fitlau, Wilau	5
	many	élevé	groß	alto		7
3. (a) Leaf: attitude (*)	Leaf: attitude	Feuille: port	Blatt: Haltung	Hoja: porte		
	erect	dressé	aufrecht	erecto	Fitlau, Polyvert	1
	semi-erect	demi-dressé	halbaufrecht	semierecto	Wilau, Wulkan	3
	horizontal	horizontal	waagerecht	horizontal	Jemná	5
4. (a) Leaf: curvature	Leaf: curvature	Feuille: courbure	Blatt: Biegung	Hoja: curvatura		
	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Bohemia, Polyvert	1
	weak	faible	gering	débil	Wilau	3
	medium	moyenne	mittel	media	Pražská	5
	strong	forte	stark	fuerte	Kirido	7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		9
5. (a) Leaf: waxiness	Leaf: waxiness	Feuille: pruine	Blatt: Wachsschicht	Hoja: cerosidad		
	weak	faible	gering	débil		3
	medium	moyenne	mittel	media	Bohemia	5
	strong	forte	stark	fuerte	Fitlau	7

English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
6. (a) Leaf: color (*)	Feuille: couleur	Blatt: Farbe	Hoja: color		
yellow green	vert jaune	gelbgrün	verde amarillento		1
green	vert	grün	verde	Bohemia, Kirdo	2
blue green	vert bleu	blaugrün	verde azulado	Moravia, Polyvert	3
7. (a) Leaf: intensity of color	Feuille: intensité de la couleur	Blatt: Intensität der Farbe	Hoja: intensidad del color		
light	claire	hell	claro	Kirdo	3
medium	moyenne	mittel	medio	Bohemia	5
dark	foncée	dunkel	oscuro		7
8. (a) Leaf: anthocyanin coloration at the base	Feuille: pigmentation anthocyanique à la base	Blatt: Anthocyanfärbung der Basis	Hoja: pigmentación antocianica en la base		
absent	absente	fehlend	ausente		1
present	présente	vorhanden	presente	Kirdo, Polyvert	9
9. (a) Leaf: length	Feuille: longueur	Blatt: Länge	Hoja: longitud		
short	petite	kurz	corta	Fitlau	3
medium	moyenne	mittel	media	Moravia	5
long	grande	lang	larga	Wulkan	7
10. (a) Leaf: diameter (*)	Feuille: diamètre	Blatt: Durchmesser	Hoja: diámetro		
small	petit	klein	pequeño	Wilau	3
medium	moyen	mittel	medio	Bohemia	5
large	grand	groß	grande	Polyvert	7
11. (a) Leaf: shape in cross section	Feuille: forme de la section transversale	Blatt: Form im Querschnitt	Hoja: forma en sección transversal		
circular	circulaire	kreisförmig	circular	Bohemia, Kirdo	1
semi-circular	demi-circulaire	halbkreisförmig	semicircular	Jemná, Polyvert	2

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
12.	Bud: shape	Bourgeon: forme	Knospe: Form	Yema: forma		
	elliptic	elliptique	elliptisch	elíptica	Fitlau, Wilau	1
	round	arrondi	rund	redondeada	Jemná	2
	broad ovate	ovale large	breit eiförmig	oval ancha	Bohemia, Kirdo	3
13.	Bud: size	Bourgeon: taille	Knospe: Größe	Yema: tamaño		
	small	petit	klein	pequeña	Fitlau, Kirdo	3
	medium	moyen	mittel	media	Polyvert	5
	large	grand	groß	grande	Pražská	7
14.	Bud: anthocyanin coloration	Bourgeon: pigmentation anthocyanique	Knospe: Anthocyan-färbung	Yema: pigmentación antociánica		
	absent	absente	fehlend	ausente		1
	present	présente	vorhanden	presente	Polyvert, Wilau	9
15.	Inflorescence: diameter (at flowering stage)	Inflorescence: diamètre (à la floraison)	Blütenstand: Durchmesser (im Blühstadium)	Inflorescencia: diámetro (en floración)		
	small	petit	klein	pequeño	Fitlau, Wilau	3
	medium	moyen	mittel	medio	Polyvert	5
	large	grand	groß	grande	Bohemia	7
16.	Plant: height (at flowering stage)	Plante: hauteur (à la floraison)	Pflanze: Höhe (im Blühstadium)	Planta: altura (en floración)		
	short	basse	niedrig	baja	Bohemia, Wilau	3
	medium	moyenne	mittel	media	Pražská, Wulkan	5
	tall	haute	hoch	alta	Polyvert	7
17. (+)	Time of sprouting (10% of the plants show sprouts)	Époque de démarrage (10% des plantes présentent des germes)	Zeitpunkt des Austriebs (10% der Pflanzen zeigen Triebe)	Época de brotación (el 10% de las plantas con brotes)		
	early	précoce	früh	temprana	Bohemia, Kirdo	3
	medium	moyenne	mittel	media	Polyvert	5
	late	tardive	spät	tardía	Fitlau, Wilau	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
18. (*)	Time of bud formation (10% of the plants show a bud)	Époque de formation des bourgeons (10% des plantes présentent un bourgeon)	Zeitpunkt der Knospenbildung (10% der Pflanzen zeigen eine Knospe)	Época de formación de las yemas (el 10% de las plantas tienen una yema)		
	early	précoce	früh	temprana	Bohemia	3
	medium	moyenne	mittel	media	Wulkan	5
	late	tardive	spät	tardía	Polyvert	7
19.	Time of beginning of flowering (10% of the plants show flowers)	Époque de début de floraison (10% des plantes présentent des fleurs)	Zeitpunkt des Blühbeginns (10% der Pflanzen zeigen Blüten)	Época del comienzo de la floración (el 10% de las plantas tienen flores)		
	early	précoce	früh	temprana	Bohemia	3
	medium	moyenne	mittel	media	Wulkan	5
	late	tardive	spät	tardía	Kirido, Polyvert	7
20. (+)	Time of drying out of leaves (10% of the plants show dried-out leaves)	Époque de dessiccation des feuilles (10% des plantes présentent des feuilles desséchées)	Zeitpunkt des Absterbens der Blätter (10% der Pflanzen zeigen abgestorbene Blätter)	Época en que se secan las hojas (el 10% de las plantas tienen hojas secas)		
	early	précoce	früh	temprana		3
	medium	moyenne	mittel	media		5
	late	tardive	spät	tardía		7
21. (*) (+)	Male sterility	Stérilité mâle	Männliche Sterilität	Androesterilidad		
	absent	absente	fehlend	ausente	Hylau Cut	1
	50% present	présente à 50%	50% vorhanden	presente al 50%	Toplau	2

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Plante et feuille : les observations sur la plante et la feuille doivent être faites sur des plantes complètement développées au stade de maturité de récolte.

8.2 *Explications concernant certains caractères*

Add. 17 : Époque de démarrage

L'époque de germination est l'époque où 10% des plantes âgées d'un an présentent de nouveaux germes au début de l'année suivant celle de l'ensemencement.

Add. 20 : Époque de dessiccation des feuilles

L'époque de dessiccation est le moment où 10% des plantes âgées d'un an présentent des feuilles desséchées à la fin du cycle de végétation de l'année suivant celle de l'ensemencement.

Add. 21 : Stérilité mâle

Absente : aucune ou un très petit nombre des plantes examinées présentent une stérilité mâle.

Présente à 50% : 50% des plantes examinées présentent une stérilité mâle.

9. Bibliographie

Jones, H. A. and Mann, L. K., 1963: "Onions and Their Allies: Botany, Cultivation and Utilisation", Leonard Hill (Books) London Interscience Publishers INC., New York.

Brewster, J. L., 1994: "Crop Production Science in Horticulture 3: Onions and other vegetable *Alliums*", CAB International.

Brewster, J. L. and Rabibowitch, H. D., 1990: "Onions and Allied Crops: Volume III, Biochemistry, Food Science and Minor Crops", CRC Press, Inc. Boca Raton, Florida.

Kallos, G. and Bergh, B.O., 1993: "Genetic Improvement of Vegetable Crops."

Konvička, O., 1998: "Česnek, Základy biologie a pěstování, obsahové látky a léčivé účinky", Těšínská tiskárna a.s. Český Těšín.

Vogel, G., 1996: "Handbuch des Speziellen Gemüsebaues", Ulmer Verlag Stuttgart.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Nom latin	Allium schoenoprasum L.	
1.2 Nom commun	Ciboulette, civette	
2. Demandeur		
Nom		
Adresse		
Numéro de téléphone		
Numéro de télécopieur		
Adresse électronique		
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)		
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)		
Référence de l'obtenteur		

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété 4.1 Schéma de sélection Variété issue d'une : 4.1.1 Hybridation (a) hybridation contrôlée [] (indiquer les variétés parentales) (b) hybridation à généalogie partiellement inconnue [] (indiquer la(les) variété(s) parentale(s) connue(s)) (c) hybridation à généalogie totalement inconnue [] 4.1.2 Mutation [] (indiquer la variété parentale) 4.1.3 Découverte [] (indiquer le lieu et la date, ainsi que la méthode de développement) 4.1.4 Autre [] (préciser) 4.2 Méthode de multiplication de la variété : (a) Pollinisation croisée [] (i) population [] (ii) variété synthétique [] (b) Hybride [] (voir ci-dessous) (c) Autre [] (préciser) Dans le cas de variétés hybrides, le schéma de production de l'hybride doit être indiqué sur une feuille à part. Il convient d'indiquer en détail toutes les lignées nécessaires pour la multiplication de l'hybride, par exemple <i>Hybride simple</i> (...parent femelle...) x (...parent mâle...) <i>Hybride trois voies</i> (...lignée femelle...) x (...lignée mâle...) => hybride simple utilisé comme parent femelle x (...parent mâle...) et en particulier : (a) toute lignée mâle stérile (b) le système de maintien des lignées mâles stériles.		

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).		
Caractères	Exemples de variétés	Note
5.1 Plante : hauteur (1)		
basse	Fitlau	3[]
moyenne	Polyvert, Wilau	5[]
haute	Wulkan	7[]
5.2 Feuille : port (3)		
dressé	Fitlau, Polyvert	1[]
demi-dressé	Wilau, Wulkan	3[]
horizontal	Jemná	5[]
5.3 Feuille : couleur (6)		
vert jaune		1[]
vert	Bohemia, Kirdo	2[]
vert bleu	Moravia, Polyvert	3[]
5.4 Feuille : diamètre (10)		
petit	Wilau	3[]
moyen	Bohemia	5[]
grand	Polyvert	7[]
5.5 Stérilité mâle (21)		
absente	Hylau Cut	1[]
présente à 50%	Toplau	2[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui ☐ Non ☐

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Conditions particulières pour l'examen de la variété

7.2.1 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui ☐ Non ☐

7.2.2 Dans l'affirmative, veuillez préciser :

7.3 Autres renseignements

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui ☐ Non ☐

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui ☐ Non ☐

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature Date